

Extrait du site UGTG.org



url :À http://ugtg.org/article_2296.html

Charte du Dialogue social : Nou pa adan

- La Centrale UGTG -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : mercredi 15 mars 2017

Mis À jour le : mercredi 15 mars 2017

UGTG.org

Madame, Monsieur,

Nous avons reçu votre invitation à signer votre fameuse charte du dialogue social. Cette volonté de domestication des organisations de lutte n'est pas nouvelle.

Nous tenons à vous préciser : Nou pa adan.

Nous avons appris que le nom de l'UGTG est mentionné dans vos documents. Par la présente, nous tenons à vous informer que l'UGTG ne s'est jamais inscrite à vos colloques, ni à vos réunions et n'a jamais mandaté quiconque pour la représenter dans vos ateliers ou autres rencontres.

Aussi, nous vous demandons de retirer le nom de l'UGTG de tous vos documents.

Nous ne sommes pas dupes. Tous ces ateliers, colloques ou autres réunions sur le renouveau du dialogue social poursuivent un seul et même but : intégrer les syndicats dans le processus d'éradication des conquêtes sociales par la remise en cause de l'indépendance des organisations, en particulier des syndicats de classe pratiquant la lutte de masse et un syndicalisme de revendications et de contestation sociale.

L'État et les patrons veulent faire appliquer sans contestation, leurs réformes de refonte à la baisse des conventions collectives, faire disparaître le Code du travail et singulièrement le droit de grève, veulent abattre toutes les libertés fondamentales, refusant dans le même temps toutes négociations de branche. Tout cela au nom de cette fameuse paix sociale et de la compétitivité des entreprises.

Il y a quelques années, les Institutions Européennes, l'État Français et le Conseil Économique et Social ont désigné la Martinique comme terrain d'expérimentation et de promotion du « dialogue social institutionnalisé » dans la Caraïbe notamment par la création d'une association de promotion du dialogue social, à grand renfort de subventions de l'État et de l'Europe. Conséquence : Remise en cause du droit de grève, licenciements massifs, répression antisyndicale malgré la participation de nombre d'organisations syndicales à ce vèglaj.

On veut nous faire croire qu'il serait possible de développer un capitalisme au service de tous les hommes et les femmes de cette Terre. Certains parlent même d'un libéralisme plus humain comme s'il était possible d'humaniser un système qui par nature est basé sur l'exploitation et la déshumanisation.

L'objectif affiché de ce dialogue social institutionnalisé est donc, à l'évidence, l'éradication d'un syndicalisme indépendant, de lutte de classe, de conquêtes sociales au profit d'un syndicalisme d'accompagnement social au service des directives de l'Europe, de l'État et du patronat. Telle est la mission de l'ARACT.

L'UGTG réaffirme que se battre pour l'indépendance des syndicats, c'est défendre les travailleurs, c'est s'opposer aux licenciements et aux abominations dont ils sont victimes, c'est lutter pour la défense des droits et garanties des larges masses.

Ceux qui prétendent que le pacte travail-capital serait en mesure d'alléger les régressions sociales imposées par l'État et le patronat se trompent et trompent les travailleurs et le peuple de Guadeloupe.

L'UGTG soutient qu'en Guadeloupe, comme dans tous les pays, résister et s'organiser pour assurer la défense d'un

Charte du Dialogue social : Nou pa adan

syndicalisme de revendications et de contestation sociale, libre et indépendant, de lutte de classe et pratiquant la ligne de masse, agissant sur le terrain de la défense des intérêts de classe de la classe ouvrière est incontournable pour combattre la barbarie capitaliste et colonialiste.

Pour toutes ces raisons, l'UGTG ne cautionne ni ne participera pas à cette mascarade et poursuit le combat pour notamment :

- ▶ La mise en place de négociation et convention collective dans toutes les branches professionnelles sur les qualifications, la classification, la rémunération, l'emploi et la formation ;
- ▶ Le respect de tous les accords, des statuts, l'arrêt des licenciements et la réintégration des salariés licenciés ;
- ▶ La transparence sur la représentativité des organisations patronales de Guadeloupe ;
- ▶ L'arrêt de la répression antisyndicale ;
- ▶ L'application pleine et entière de l'Accord BINO dans toutes les entreprises de Guadeloupe ;
- ▶ La reconnaissance du fait syndical guadeloupéen ;
- ▶ L'Application de l'Accord LKP du 04 Mars 2009 notamment sur les dispositions relatives au plan d'urgence pour l'emploi et à la formation des jeunes, sur le droit à un parcours scolaire et universitaire d'excellence, sur le transport collectif, sur le traitement des déchets, sur la gestion de l'eau, sur les prix, sur la santé et la lutte contre les maladies chroniques, sur la protection sociale, sur les libertés syndicales ;
- ▶ Le droit au travail des guadeloupéens en Guadeloupe ;
- ▶ Le respect des libertés syndicales, des instances représentatives du personnel et des organisations de travailleurs ;
- ▶ La défense du service public de l'éducation et de la santé ;
- ▶ La défense des droits et acquis des travailleurs ;
- ▶ L'annulation des lois d'indemnisation des esclavagistes et la restitution des biens et des terres.

Pour l'UGTG

Le Secrétaire général

Eli DOMOTA

Copie : DIECCTE